



Septembre 2020-08

Informations municipales :

Cérémonie du 11 novembre :

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez-vous à la mairie, le **mercredi 11 novembre 2020 à 11 heures**, pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts.

Cette cérémonie sera suivie de la remise des diplômes du travail à Mesdames GENEAU Nathalie, BERNARD Annie, HAZARD Astrid, LECOINTRE Sylvie et Messieurs KRUSZKEWYCZ Christian, FOLLAIN Frédéric, PICHARD Bruno et VALLEE Fabrice.

Un vin d'honneur clôturera ces manifestations, et sera servi sous le préau de l'école, le tout dans le respect des gestes barrières.

Toutefois, si les conditions sanitaires l'interdisent, la cérémonie de remise des diplômes sera reportée à une date ultérieure.

Récompenses aux étudiants :

Lors de la cérémonie des vœux du maire, les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT - Licence - Master...) en fin d'année scolaire (juin 2020) se verront remettre par le CCAS un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultat **avant le 18 Décembre 2020**.

Le P'tit Journal 2020 :

Les entreprises installées sur la commune ou les Norvillaises et Norvillais proposant leurs services en se faisant rémunérer par chèque emploi service, ticket Cesu... peuvent se faire connaître en mairie et déposer une carte de visite pour figurer dans la rubrique « commerces et offres de services », avant le **4 décembre 2020**. Les personnes déjà présentes, ayant des modifications à apporter ou bien n'exerçant plus leurs activités sont également concernées.

Distribution de masques tissus :

Suite à la confection des masques par les nombreux bénévoles et la dotation de Caux Seine aggro, un reliquat de masques en tissus est disponible en mairie et peut vous être offert sur demande de votre part. Les personnes intéressées peuvent venir directement en mairie.

CCAS :

Pour rappel, Sandra Gosse est référente du CCAS de la commune. En cas de besoin, vous pouvez solliciter un rendez-vous en toute confidentialité en l'appelant au 06 75 00 86 72 ou auprès du secrétariat de mairie au 02 35 39 91 15.

Le traditionnel repas des anciens organisé en octobre est malheureusement annulé cette année à cause des restrictions sanitaires.

Droits de Marais :

Le reversement des droits de marais aura lieu le **jeudi 15 octobre de 14h à 19h en mairie.**

Pour percevoir ce droit, il est impératif d'être domicilié à Norville au 1^{er} Janvier 2020 et d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Les personnes ayant rejoint notre commune après le 1^{er} janvier 2020 seront éligibles pour le reversement de l'année 2021.

Rappel : Le reversement du Droit de Marais est possible uniquement sur cette demi-journée, il vous sera impossible de vous rendre à la Trésorerie de Lillebonne pour le percevoir ultérieurement. Les personnes ne pouvant se déplacer ce jour, peuvent donner **procuration écrite** à un proche ou un voisin.

Merci également d'apporter **votre propre stylo** pour signature du registre et de respecter les gestes barrières qui vous seront également imposés.

Informations diverses :

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (Commande groupée de végétaux) :

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise une nouvelle campagne de commande groupée d'arbres et d'arbustes. Plus de 60 essences d'arbres et d'arbustes sont proposées, ainsi que différentes fournitures. Les commandes se font maintenant exclusivement sur internet : <http://plantations.pnr-seine-normande.com>

Les commandes pourront être effectuées **jusqu'au 10 novembre** pour une livraison à la Maison du Parc les vendredi 27 novembre (8h à 12h30 et 13h30 à 18h) et samedi 28 novembre (9h à 12h)

Enquête et consultations publiques :

- Projet d'extension d'un élevage de porc à Cléville et agrandissement du plan d'épandage des digestats issus des unités de méthanisation. Le dossier d'enquête est consultable en mairie lors des permanences, sur le site de la préfecture <http://www.seine-maritime.gouv.fr> ou sur <http://sceamontauxroux.enquetepublique.net> jusqu'au 9 novembre 18h00.
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Caux Seine Agglo s'est engagé dans la construction de son PCAET visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air sur le territoire. Vous pouvez donner votre avis sur le site de l'agglomération www.cauxseine.fr jusqu'au 9 novembre.
- Enquête de satisfaction sur la voirie d'intérêt communautaire : un questionnaire de 5 minutes est à votre disposition sur le site de l'agglomération www.cauxseine.fr

Don du sang :

En raison de la crise sanitaire, le niveau des stocks de sang est aujourd'hui très faible. N'hésitez pas à vous porter volontaire auprès de l'Etablissement Français du Sang (EFS) <https://dondesang.efs.sante.fr>, en vous rendant à une des collectes organisées dans les communes voisines.

Presse :

Dorénavant, il est possible d'acheter le courrier Cauchois à l'hôtel-restaurant Le Sophie's.

Retrouvez toutes les informations communales sur

www.norville.fr